

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

Saison 2025-2026 Phase finales



Départementale - Division 1

Samedi 20 juin Finale entre les vainqueurs des demi-finales

Pour les divisions composées de trois poules les demi-finales se jouent par le calcul inter poules (IP1.IP2.IP3.IP4)

Le classement inter-poules est appliquée (Art.79 RG c31.)

les équipes classées 1 à 4 du classement inter-poules sont qualifiées pour les demi-finales

sam. 30 mai	demi-finale aller : le 4ème(IP) reçoit le 1er(IP) & le 3ème(IP) reçoit le 2ème(IP)
sam. 6 juin	demi-finale retour : le 1er(IP) reçoit le 4ème(IP) & le 2ème(IP) reçoit le 3ème(IP)

Départementale masculine - DMU18 (24 équipes) - (3 poules)

Pour les divisions composées de deux poules les demi-finales se jouent par croisement entre les poules et le classement (A1.B2.B1.A2)

Départementale masculine - DMU15 (20 équipes) - (2 poules)

Départementale masculine - DMU13 (20 équipes) - (2 poules)

Départementale féminine - DFU18 (16 équipes) - (2 poules)

Départementale féminine - DFU15 (16 équipes) - (2 poules)

Départementale féminine - DFU13 (18 équipes) - (2 poules)

sam. 30 mai	demi-finale aller : le 2ème(B) reçoit le 1er(A) & le 2ème(A) reçoit le 1er(B)
sam. 6 juin	demi-finale retour : le 1er(A) reçoit le 2ème(B) & le 1er(B) reçoit le 2ème(A)

Départementale - Division 2

Samedi 13 juin Finale entre les vainqueurs de demi-finales

Pour les divisions composées de trois poules les demi-finales se jouent par le calcul inter poules (IP1.IP2.IP3.IP4)

Le classement inter-poules est appliquée (Art.79 RG c31.)

les équipes classées 1 à 4 du classement inter-poules sont qualifiées pour les demi-finales

sam. 30 mai	demi-finale aller : le 4ème(IP) reçoit le 1er(IP) & le 3ème(IP) reçoit le 2ème(IP)
sam. 6 juin	demi-finale retour : le 1er(IP) reçoit le 4ème(IP) & le 2ème(IP) reçoit le 3ème(IP)

Départementale féminine - DFU18-2 (10 équipes) - (1 poule)

Départementale masculine - DMU18-2 (24 équipes) - (3 poules)

Départementale masculine - DMU13-2 (24 équipes) - (3 poules)

Pour les divisions composées de deux poules les demi-finales se jouent par croisement entre les poules et le classement (A1.B2.B1.A2)

Départementale féminine - DFU15-2 (16 équipes) - (2 poules)

Départementale féminine - DFU13-2 (16 équipes) - (2 poules)

Départementale masculine - DMU15-2 (20 équipes) - (2 poules)

Départementale - Division 3 et non qualifié(e)s des autres divisions

Pour l'ensemble des équipes non concernées par les phases finales, les associations ont la possibilité du 5 mai au 14 juin de programmer des rencontres voir des triangulaires. Pour cela, faire une demande à la commission sportive, de création d'une rencontre Emarque. au plus tard 48h avant la date prévu des rencontres avec les informations d'équipes, de lieux , date et heures ces rencontres devront se jouer dans le respect des Règlements Sportifs Particuliers de la catégorie et seront soumises aux contrôles des feuillets

Rappel du mode de calcul inter-poules FFBB :

les équipes de cette division, en prenant en compte, par ordre préférentiel :

1. Classement au sein de chaque poule ;

2. Victoire en 16ème de finale du Trophée Coupe de France ;

3. % victoires (nombre de victoires / nombre de matchs) ;

4. Quotient (points marqués / points encaissés) ;

5. Points marqués (moyenne par match).